

Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail



FINNOV Ref: FISST2J

Durée: 14 heures (2 jours)

HABILITATION Sauvetage Secourisme du Travail n° 1516088/2022/SST-01/O/01 depuis le 1/07/2022 délivrée par CARSAT / CRAM / CGSS /CSS et la Commission Nationale d'habilitation

À l'issue de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), le stagiaire pourra apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence sur le lieu de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés. Il connaîtra les principes de base de la prévention et sera capable de rechercher les risques pour protéger, d'examiner une victime, d'alerter les secours et de secourir une victime jusqu'à sa prise en charge. La formation proposée par INNOV ENGINEERING est conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS. (Document de référence V8.01/2021)

Profils des stagiaires : Tout salarié devant exercer la fonction de SST dans son établissement

Préreguis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contenu de la formation

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- o Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- o Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- Réaliser une protection adaptée
- o Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- o Reconnaître les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- o Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- o Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- o Reconnaitre les autres signes affectant la victime
- o Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- o Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- o Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- o Faire alerter par la personne la plus apte pour déclencher l'alerte ou alerter soi-même
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- o Déterminer à l'issue de l'examen, l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
- o Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- o Appréhender les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- o Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- o Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- o Supprimer ou réduire ou, contribuer à supprimer ou réduire, les situations dangereuses
- Participer à la maitrise des risques professionnels par des actions de prévention
- o Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- o Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- o Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

INNOV ENGINEERING

Ref C2018 MAJ 220401 V03 NO

INNOV ENGINEERING



ORGANISME DE FORMATION N°72330873433

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

OUKHITI Nezha, Formatrice RSE-QHSE et SST certifiée par l'INRS JACQUEMIN Laura, Formatrice QSE et SST certifiée par l'INRS

Tous nos formateurs font de l'ingénierie de formation. Le CV vous sera transmis avec la convention de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

Certaines séquences de formation peuvent être abordées de manière transversale en fonction des thèmes pédagogiques.

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques Étude de cas concrets
- · Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Mannequins
- Plan d'intervention, plan de prévention
- Aide-mémoire Sauvetage Secourisme du Travail ED 4085

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

En vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, 2 épreuves certificatives sont organisées en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence au moyen de cas concrets et en utilisant la grille de certification des compétences du SST:

Épreuve 1 (permet d'évaluer les compétences C2, C3, C4, C5): Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée

Épreuve 2 (permet d'évaluer les compétences C1, C6, C7, C8): À l'issue de la mise en situation, lors d'un échange avec le formateur (en plénière ou en individuel), le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et sur ses compétences en matière de prévention.

À l'issue de cette évaluation, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail de l'INRS, valable 24 mois, sera délivré aux stagiaires qui auront participé à l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative prouvant que l'ensemble des 8 compétences sont acquises.

Autres documents transmis:

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM) Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Phases d'apprentissage de gestes et des cas concrets, la formation est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Locaux accessibles aux personnes handicapés. INNOV ENGINEERING étudie au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui souhaitent s'inscrire à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap. Formation présentielle

Programme personnalisable

INNOV ENGINEERING

Ref C2018 MAJ 220401 V03 NO